

AUTORISATION DE REALISATION ET D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES

Nous soussignés,

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Titulaires de l'autorité parentale sur l'enfant,

- Ne donnons pas (cocher une case)
 Donnons

L'autorisation à titre gracieux à l'Institution Rey, domiciliée 4342 route de Neufchâtel à Bois-Guillaume (76230) :

- ▶ De réaliser par l'intermédiaire de son personnel, ou de faire réaliser par un tiers, des clichés photographiques de votre enfant dans le cadre des activités scolaires, sportives et culturelles, toujours liées à sa scolarité au sein de l'Institution Rey ;
- ▶ D'apporter toute adaptation qu'elle jugera utile à ces clichés photographiques, sous réserve que ces manipulations ne modifient pas la personnalité de votre enfant ;
- ▶ D'exploiter ces clichés photographiques aux fins de présentation et de promotion de l'Institution Rey et de la vie scolaire, sportive et culturelle au sein de cet établissement, sous réserve que cette utilisation ne porte pas atteinte à la vie privée et à l'honneur de votre enfant et se limite aux modes suivants :
 - ✓ Publication dans le journal interne de l'Institution Rey ;
 - ✓ Edition externe (affiches et flyers destinés à promouvoir la Journée Portes Ouvertes annuelle, ainsi que tous autres documents de nature publicitaire relatifs à l'Institution Rey) ;
 - ✓ Présentation au public lors d'une exposition organisée dans les locaux de l'Institution Rey ou en tout autre lieu ;
 - ✓ Diffusion via les réseaux informatiques : site Internet de l'Institution Rey accessible à partir de l'adresse www.institutionrey.com ou de toute autre adresse, sites ou portions de sites destinés à la présentation de l'Institution Rey, liens hypertextes, sites portails, moteurs de recherche.

Nous autorisons par voie de conséquence l'Institution Rey, dans le strict cadre d'exploitation des clichés ci-dessus défini :

- ▶ à reproduire, imprimer, numériser et/ou publier l'image de votre enfant, par tous moyens ou procédés connus ou inconnus à ce jour, notamment par reprographie ou téléchargement, sur tout support papier ou sous forme de fichiers numériques;
- ▶ à représenter l'image de votre enfant par voie d'affichage, par voie éditoriale, par voie de mise à disposition de flyers, par Internet ou tout réseau analogue, existant ou inexistant à ce jour.

La présente autorisation est accordée durant toute la scolarité de votre enfant dans l'institution Rey.
En cas d'arrêt de la scolarité de votre enfant au sein de l'Institution Rey, quelle qu'en soit la cause (fin de la scolarité, changement d'établissement, exclusion, etc.), nous autorisons l'Institution Rey à continuer à exploiter son image, dans les conditions précitées pour un délai de 18 mois.

Fait à _____, le _____

<i>Signature élève :</i>	Pour le compte de l'Institution Rey Monsieur RADENAC <i>Directeur :</i>
<i>Signature des responsables légaux :</i>	